

## 10 QUESTIONS AUX CANDIDAT.E.S AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

---

- 1) La **culture fait-elle partie des priorités** de votre programme ?
- 2) Si vous êtes élu.e.s aux élections municipales, avez-vous **l'ambition de renforcer l'effort budgétaire en faveur de la culture**, par rapport à la mandature précédente ?
- 3) Si vous êtes élu.e.s aux élections municipales, quelles seraient **les priorités de votre programme culturel** ?
- 4) En cas d'effort budgétaire en faveur de la culture, **sur quels axes principaux ou nouveaux souhaiteriez-vous agir** ? Préciser.
- 5) Avez-vous connaissance de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCPA) de juillet 2016 qui garantit les principes de **liberté de programmation, de création, de diffusion** des opérateurs culturels ?
- 6) Si la commune dans laquelle vous vous présentez accueille un **label national**, êtes-vous prêt.e à vous engager pour en **garantir la pérennité** et à en **respecter le cahier des charges et de missions** ?
- 7) Pensez-vous que **l'art et la culture** puissent **apporter des éléments de réponses aux urgences sociales** ? Si oui, quelles seraient les **principales lignes de force** applicables à mettre en œuvre sous votre mandature ?
- 8) Seriez-vous prêt.e à accompagner plus fortement **l'implantation des équipes artistiques sur le territoire** dans le cadre de votre projet politique ?
- 9) Êtes-vous prêt.e à encourager et à renforcer les actions d'éducation artistique et culturelle et les actions culturelles en veillant à ce qu'elles ne soient **pas déconnectées des processus de créations** et à en **protéger les contenus pensés en complémentarité des programmations** ?
- 10) Percevez-vous également l'opportunité pour votre territoire de **l'ancrage territorial fort des structures culturelles**, notamment du point de vue de son rayonnement et de son dynamisme économique ?